

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 663

29 mars 2010

### SOMMAIRE

Allfin Industry & Logistics Holding Sàrl ...	31824	IT 2 Sàrl .....	31780
AutInvest S.A. ....	31779	Izarus Investment B.V., S.à r.l. ....	31822
Banque BCP, S.A. ....	31810	Lend Lease International Distressed Debt Fund Advisors S.A. ....	31812
Border Finance S.à r.l. ....	31804	Levecta S.A. ....	31778
Broad Point I S.à r.l. ....	31810	Light Industrial Holding .....	31824
Brunello Partners S.à r.l. ....	31805	Liquidambar Private S.A. SPF .....	31778
Campus Invest S.A. ....	31823	Luxema S.à r.l. ....	31785
Cinelux S.à r.l. ....	31785	Mariko S.A. ....	31824
CITE CINE .....	31812	MCZ Investmentfund-FIS .....	31782
Compagnie Financière Roger Zannier ...	31824	Mikhael Equity Partners S.A. ....	31779
Effen Investment S.A. ....	31798	Mimas International S.A. ....	31779
Electa Capital Partners S.A. ....	31804	Minatec Finance Sàrl .....	31800
Electa Capital Partners S.A. ....	31811	M.Team G.m.b.H. ....	31798
Eves S.A. ....	31806	Nexxar Group Luxembourg S.à r.l. ....	31786
Ficami S.à r.l. ....	31801	Omega S.A. ....	31803
Financial Reporting Systems Luxembourg S.A. ....	31780	Park St Partners 1 (Luxembourg) S.à r.l. .....	31805
Fortunalux S.A. ....	31785	Park St Partners 2 (Luxembourg) S.à r.l. .....	31805
FRS Global S. à r.l. ....	31784	Poultry SA .....	31782
F.T. Investment S.A. ....	31804	PRANITAS GROUP S.A., société de ges- tion de patrimoine familial .....	31805
Galaxy S.à r.l. SICAR .....	31799	Primus Equity Group S.A. ....	31811
Galileo Re S.A. ....	31804	Regina Investment S. à r.l. ....	31806
Goodman Bad Hersfeld Logistics (Lux) S.à r.l. ....	31823	Regina Investment S. à r.l. ....	31806
Goodman Citrine Logistics (Lux) S.à r.l. .....	31784	RP Residential Assembly S.à r.l. ....	31778
Gravo-Cup S.à r.l. ....	31810	Seaview Estates S.A. ....	31800
Hurca Investment Holding S.A. ....	31823	Seel International S.A. ....	31811
Immobilière "Hamdo" S.à r.l. ....	31799	Seel Investment S.A. ....	31810
Immobilière "Hamdo" S.à r.l. ....	31800	SRE Waterloo Properties Sàrl .....	31812
INOWA Invest S.à r.l. ....	31784	Stellamar Invest S.à r.l. ....	31785
Investec Global Special Opportunities SI- CAV-FIS .....	31786	The Pyg S.à r.l. ....	31799
Investec Special Global Opportunities SI- CAV .....	31786	Villefranche Investment S.A. ....	31800

**Levecta S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 144.535.

Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société LEVECTA S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

*Pour: LEVECTA S.A.*

*Société anonyme*

*Experta Luxembourg*

*Société anonyme*

*Mireille Wagner / Liette Heck*

Référence de publication: 2010029495/17.

(100026640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

**Liquidambar Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 150.283.

Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, Président du Conseil d'administration, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société LIQUIDAMBAR PRIVATE S.A. SPF: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

*Pour: LIQUIDAMBAR PRIVATE S.A. SPF*

*Société anonyme*

*Experta Luxembourg*

*Société anonyme*

*Mireille Wagner / Liette Heck*

Référence de publication: 2010029496/18.

(100026635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

**RP Residential Assembly S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 138.036.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue au siège social le 10 février 2010 que:

Monsieur Gregory Hartman a démissionné de son mandat de gérant catégorie B et a été remplacé pour une durée indéterminée par Monsieur Ronald Jay Hoyl, directeur de sociétés, né le 8 août 1957 en Illinois (USA), résidant professionnellement au 13155 Noel Road, Suite 700, Dallas, TX 75240.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 10 février 2010.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un gérant*

Référence de publication: 2010029632/19.

(100026630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

**Mimas International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 123.002.

—  
Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MIMAS INTERNATIONAL S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

*Pour: MIMAS INTERNATIONAL S.A.*

*Société anonyme*

*Experta Luxembourg*

*Société anonyme*

*Mireille Wagner / Liette Heck*

Référence de publication: 2010029499/18.

(100026629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Mikhael Equity Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 122.700.

—  
Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société MIKHAEL EQUITY PARTNERS S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

*Pour: MIKHAEL EQUITY PARTNERS S.A.*

*Société anonyme*

*Experta Luxembourg*

*Société anonyme*

*Mireille Wagner / Liette Heck*

Référence de publication: 2010029500/18.

(100026628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**AutInvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 123.194.

—  
Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société AUTINVEST S.A. société anonyme: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

*Pour: AUTINVEST S.A.*

*Société anonyme*

*Experta Luxembourg*

*Société anonyme*

*Fanny Marx / Antonio Intini*

Référence de publication: 2010029502/18.

(100026724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**FRS Luxembourg S.A., Financial Reporting Systems Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89F, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 54.638.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010029503/15.

(100026391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

**IT 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 125.683.

DISSOLUTION

In the year two thousand and ten, on the first day of February.

Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

IS Business Services S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg with registered office at L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet (RCS Luxembourg N° B 137.335)

(the "Principal")

here represented by Mr RICHARD TROJAN, an employee of IS European Services S.à r.l., born on 21 April 1978 in Prague, The Czech Republic, professionally residing at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg

(the "Proxy")

by virtue of a proxy under private seal given on January 28<sup>th</sup>, 2010,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The Principal, represented as foresaid, declared and requested the notary to act the following:

I. IT 2 S.à r.l. (the "Company"), having its registered office at L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry, section B number 125.683, has been incorporated by deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster on February 15<sup>th</sup>, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1035 on June 1<sup>st</sup>, 2007

II. The subscribed capital of the Company is presently set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) corporate units with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, all entirely and fully paid up;

III. The Principal declares that he has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;

IV. The Principal has acquired all shares of the Company referred to above and, as the sole partner, makes an explicit declaration to proceed with the dissolution of the Company;

V. The Principal declares that all the liabilities of the Company shall be paid and that he shall receive all assets of the Company and acknowledges that the Principal will be liable for all outstanding liabilities (if any) of the Company after its dissolution; as it results of the accounts situation established and signed by the management of the company on December 31<sup>st</sup>, 2009.

VI. The Principal gives discharge to all managers of the Company in respect of their mandate up to this date;

VII. The corporate books and accounts of the Company will be kept for a period of five years at L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

Although no confusion of patrimony can be made, neither the assets of dissolved company or the reimbursement to the sole shareholder can be done, before a period of thirty days (article 69 (2) of the law on commercial companies) to be counted from the day of publication of the present deed, and only if no creditor of the Company currently dissolved and liquidated has demanded the creation of security.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

After the document had been read, the aforementioned Proxy signed the present original deed together with the undersigned notary.

**Suit la traduction du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le premier février.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

IS Business Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée existant et gouvernée par les lois du Luxembourg, avec siège social à L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet (RCS Luxembourg N° B 137.335)

(le "Mandant")

ici représentée par Monsieur RICHARD TROJAN, employé de IS European Services S.à r.l., né le 21 avril 1978 à Prague, République Tchèque, demeurant professionnellement au 2 rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg

(le "Mandataire")

en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui a été délivrée le 28 janvier 2010.

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le Mandant, représenté comme ci-avant, a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. IT 2 S.à r.l. (la "Société"), ayant son siège social à L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 125.683, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, en date du 15 février 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1035 du 1<sup>er</sup> juin 2007

II. Le capital social émis de la Société est actuellement de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées;

III. Le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

IV. Le Mandant est devenu propriétaire de l'ensemble des parts sociales de la Société et, en tant qu'associé unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société;

V. Le Mandant déclare que l'ensemble des dettes de la Société vont être réglées et qu'il recevra tous les actifs de la Société, et reconnaît qu'il sera tenu de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution; tel qu'il résulte de la situation comptable établie par la gérance de la société le 31 décembre 2009.

VI. Décharge pleine et entière est accordée par le Mandant aux gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour;

VII. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans dans les bureaux situés à L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de, ou remboursement à, l'actionnaire unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

A la demande du comparant, le notaire, qui comprend et parle l'anglais, a établi le présent acte en anglais et sur décision du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture, le Mandataire prémentionné a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. TROJAN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 février 2010. Relation: LAC/2010/5657. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre pour des besoins administratifs.

Luxembourg, le 9 février 2010.

P. DECKER.

Référence de publication: 2010029978/93.

(100027070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

**MCZ Investmentfund-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 133.343.

—  
*Auszug aus dem Verwaltungsratsbeschluss*

Der Verwaltungsrat beschließt, nachdem Herr Lothar Rafalski sein Amt als Verwaltungsratsvorsitzender zum 15. Februar 2010 niedergelegt hat, Herrn Stefan Schneider, geboren am 26. April 1967 in Ehringshausen, Deutschland, mit Berufsanschrift in 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, zum vorläufigen Verwaltungsratsmitglied zu ernennen, mit Wirkung vom 15. Februar 2010 bis zum Zeitpunkt der nächsten abzuhaltenden Generalversammlung der Gesellschaft, voraussichtlich der nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010.

Des Weiteren bestimmt der Verwaltungsrat, Herrn Stefan Schneider als Verwaltungsratsvorsitzenden.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19. Februar 2010.

*Für die MCZ Investmentfund-FIS*

Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A.

*Die Zentralverwaltungsstelle*

Mario Warny / Patrick Obach

Référence de publication: 2010029607/21.

(100026619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Poultry SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 136.436.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mil dix, le troisième jour de février.

Par-devant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme "POULTY SA", ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11 A, boulevard Prince Henri, RCS Luxembourg B numéro 136.436, dont le capital social s'élève actuellement à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 702 du 21 mars 2008 (la "Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence, Monsieur Pierre-Frédéric Stein, employé privé, demeurant professionnellement au 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Pascale Mariotti, employée privée, demeurant professionnellement au 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Giulio Zappelli, employé privé, demeurant professionnellement au 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- constatation que l'activité de la Société ayant cessé et que les 310 actions de la Société sont détenues par une seul actionnaire, prononciation de la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et désignation en qualité de liquidateur de la Société, CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) S. à r.l., avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 30.467.

- fixation à tout de suite des deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

- constatation que l'actionnaire unique a déclaré avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société; que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, l'actionnaire unique assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est réglé

- répartition de l'actif restant éventuel à l'actionnaire unique.

- nomination en qualité de commissaire à la liquidation Audiex SA, située au 57 avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg,

- lecture du rapport du commissaire à la liquidation, approbation des conclusions dudit rapport; approbation des comptes de liquidation et du rapport du liquidateur; décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Audiex SA, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

- prononciation de la clôture de la liquidation et constatation que la société POULTY SA a définitivement cessé d'exister.

- décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

- conservation des livres et documents de la Société pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

II.- Que l'actionnaire unique de la Société représenté, le mandataire de l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire unique représenté, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été paraphée „ne varietur" par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée à savoir 310 actions, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- constatant que l'activité de la Société a cessé et que les l'intégralité du capital social est détenu par un seul actionnaire, l'assemblée prononce par la présente la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et désigne en qualité de liquidateur de la Société, CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) S. à r.l., avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 30.467.

- que l'assemblée déclare fixer à tout de suite les deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

- que l'assemblée prend acte que l'actionnaire unique de la Société a déclaré avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, qu'il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, qu'il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est réglé. Restera annexée aux présentes la déclaration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été paraphée „ne varietur" par les comparants et le notaire.

- que l'actif restant éventuel est réparti à l'actionnaire unique.

- que l'assemblée nomme en qualité de commissaire à la liquidation Audiex SA, située au 57 avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

- qu'après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'assemblée en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Audiex SA, prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport sur la liquidation et le rapport du commissaire à la liquidation, après avoir été signés "ne varietur" par les comparants et le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront enregistrés.

- que l'assemblée, constituée en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la société POULTY SA a définitivement cessé d'exister.

- que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

- que les livres et documents de la Société seront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Pierre-Frédéric Stein, Pascale Mariotti, Giulio Zappelli, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 5 février 2010. LAC/2010/5590. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 février 2010.

P. BETTINGEN.

Référence de publication: 2010029990/93.

(100027483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

---

**FRS Global S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89F, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 119.285.

---

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010029505/15.

(100026388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**INOWA Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 142.434.

---

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010029506/15.

(100026385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Goodman Citrine Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 137.796.

---

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société, Goodman Property Opportunities (Lux) Sarl, SICAR, en date du 15 février 2010:*

1. Il est mis fin en date du 15 février 2010 au mandat de gérant à savoir:

a) M. Michael O'Sullivan, né le 09 octobre 1966 à Sydney (Australie);

- Le conseil de Gérance se compose comme suit:

M. Daniel Peeters

M. Paul Huyghe

M. Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Lorna Ros

*Mandataire*

Référence de publication: 2010030976/20.

(100028048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

---



**Fortunalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 99.876.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2010.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307  
L-1013 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2010029504/15.

(100026389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Luxema S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 139.700.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2010.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307  
L-1013 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2010029510/15.

(100026376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Stellamar Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 144.141.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2010.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307  
L-1013 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2010029514/15.

(100026370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Cinelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 3.734.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010030424/9.

(100027718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

---

**Nexxar Group Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 103.393.

Aux associés

Je présente ma démission comme Gérant B de votre société.

Le 28 janvier 2010.

Bart Zech.

To the schareholders

I hereby tender you my resignation as a B Manager of your company.

28th January 2010.

Bart Zech.

Référence de publication: 2010029611/13.

(100026453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

**Investec Global Special Opportunities SICAV-FIS, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé,  
(anc. Investec Special Global Opportunities SICAV).**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.766.

In the year two thousand and ten, on the fifteenth of January.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Investec Special Global Opportunities SICAV, a Luxembourg public limited company qualifying as an investment company with variable share capital having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 127.766, incorporated pursuant to a notarial deed dated 9 May 2007, published in the Memorial C, number 991, on 29 May 2007 (the "Company").

The extraordinary general meeting was opened at 14.30 CET and was presided by Me Max Welbes, avocat a la Cour, residing professionally in Luxembourg, who appointed as secretary Mr Tobias Lochen, Rechtsanwalt, residing professionally in Luxembourg.

The extraordinary general meeting elected as scrutineer Mr Christian Lennig, Rechtsanwalt, residing professionally in Luxembourg.

The board of the extraordinary general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares they hold are shown on the attendance list, signed by the members of the bureau and the undersigned notary. This list, together with the proxies initialled ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to this deed in order to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that twenty-seven thousand five hundred forty (27,540) shares of a total of thirty-nine thousand hundred and ten (39,110) shares are represented in this extraordinary general meeting.

III. The agenda of the extraordinary general meeting is as follows:

1. Resolution to change the regulatory regime of the Company from an investment company with variable share capital regulated pursuant to Part II of the Luxembourg law of 20 December 2002 on undertakings for collective investments into an investment company with variable share capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé) regulated pursuant to the Luxembourg law of 13 February 2007 relating to specialized investment funds.

2. Resolution to change the Company's name from "Investec Special Global Opportunities SICAV" into "Investec Global Special Opportunities SICAV-FIS".

3. Amendment of the list of definitions in the Company's articles of incorporation

(the "Articles") to read as follows:

"2007 Law"

The Luxembourg law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds as amended from time to time

"Accounting Currency"

the currency of consolidation of the Company, i.e. the EUR or €

"Affiliate"

in respect of an entity, any entity directly or indirectly controlling, controlled by, or under common control with such entity

"Articles of Incorporation"

the present articles of incorporation of the Company

"Auditor"

the auditor of the Company qualifying as an independent auditor (réviseur d'entreprises agréé)

"Board"; "Board of Directors"	the board of directors of the Company
"Class"	any class in which the Shares of a Compartment can be issued
"Central Administration"	any Person appointed by the Board of Directors, in its discretion but in accordance with Luxembourg laws and regulations, to act as domiciliary and corporate agent, administrative agent and registrar and transfer agent of the Company in Luxembourg
"Company"	Investec Global Special Opportunities SICAV-FIS
"Compartment"	any compartment of the Company
"Custodian"	such credit institution within the meaning of Luxembourg law dated 5 April 1993 relating to the financial sector, as amended, that may be appointed as custodian of the Company by the Board of Directors in accordance with Luxembourg laws and regulations
"Director"	a member of the Board
"EUR" or "€"	the lawful currency of the member states of the European Union that have adopted the single currency in accordance with the Treaty establishing the European Community (signed in Rome on 25 March 1957) as amended.
"Financial Year"	the financial year of the Company
"Initial Offering Period"	with respect to a Class, the period during which Shares are offered for subscription at the Initial Price
"Initial Price"	the price at which Shares of each Class in each Compartment are issued until (and including) the end of Initial Offering Period or Offer Period of such Compartment and Class, as specified for each Class of each Compartment in the Prospectus
"Investment Adviser"	the investment adviser appointed in respect of each Compartment, if any
"Investment Manager"	the investment manager appointed in respect of the assets of each Compartment, if any
"Investment-Related Expenses"	the costs and expenses incurred in relation to proposed and actual investments of the Company and in relation to proposed and actual disposals of investments of the Company, including the fees and expenses of third party consultants and advisers engaged in connection therewith
"Investor"	any investor who has signed and returned a Subscription Form (for the avoidance of doubt, the term includes, where appropriate, the Shareholders)
"Luxembourg Bank Business Day"	each day upon which the banks are open for business in Luxembourg
"Net Asset Value"	the net asset value of the Company as determined in accordance with Article 11 of these Articles of Incorporation
"Offer Period"	with respect to a Compartment or particular Class, the period during which Shares are offered for subscription, as specified the case being in the Prospectus
"Organisational Expenses"	all out-of-pocket costs and expenses incurred for the purposes of structuring, establishing and closing the Company and any Compartment
"Person"	any corporation, limited liability company, trust, partnership, estate, unincorporated association or other legal entity
"Prohibited Person"	has the meaning ascribed to it in Article 10 hereof
"Prospectus"	the prospectus of the Company, as amended from time to time
"Register"	the Luxembourg Register of Trade and Companies
"Shareholder(s)"	Investor(s) who have acquired Shares
"Shares" "SICAV-FIS"	shares in the capital of the Company société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé
"Subscriber"	means Investor
"Subscription Form"	the form to be completed and sent by each investor to the Company or its agent in respect of the subscription for Shares of the relevant Compartment
"Subsidiary"	any company or entity (including for the avoidance of doubt any Wholly Owned Subsidiary) which is controlled by the Company
"UCI"	an undertaking for collective investment
"US Person"	the United States of America, its territories or possessions or areas subject to its jurisdiction, or any citizens or residents thereof
"Valuation Day"	the Luxembourg Bank Business Day as the Board of Directors may in its absolute discretion determine for the purpose of the calculation of the Net Asset Value per Share

- "Well-Informed Investor" means an investor belonging to one of the following categories:
- institutional investors;
  - professional investors, i.e. those investors who are deemed to have the experience, knowledge and expertise to make their own investment decisions and properly assess the risk they incur; and
  - experienced investors, i.e. investors that must (i) either declare that they have the requisite expertise and knowledge expected from a professional investor and invest a minimum of EUR 125,000.- into the relevant Compartment; or (ii) declare that they have the requisite expertise and knowledge expected from a professional investor and provide a certificate from either a credit institution within the meaning of Directive 2006/48/EC, an investment company within the meaning of Directive 2004/39/EC or by a management company within the meaning of Directive 2001/107/CE) certifying their expertise, experience and knowledge to adequately appreciate the risks inherent in the target investments of the relevant Compartment
- "Wholly Owned Subsidiary" means any company or entity in which the Company has a one hundred percent (100%) ownership interest, except that where applicable law or regulations do not permit the Company to hold such a 100% interest, "Wholly Owned Subsidiary" shall then mean any company or entity in which the Company holds the highest participation permitted under such applicable law or regulations.

4. Amendment of article 1 of the Articles to read as follows:

"There exists among the existing Shareholders and all those who may become owners of Shares in the future, a public limited company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable share capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable -fonds d'investissement spécialisée) under the name of INVESTEC GLOBAL SPECIAL OPPORTUNITIES SICAV-FIS."

5. Amendment of article 4 of the Articles to read as follows:

"The exclusive purpose of the Company is to invest the funds available to it in securities (including in units or shares of other UCIs) and any other permitted assets under the 2007 Law with the purpose of spreading investment risks and affording its Shareholders the results of the management of its assets.

The Company may take any measures and carry out any transaction, which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the largest extent permitted under the 2007 Law."

6. Amendment of the first paragraph of article 5 of the Articles to read as follows:

"The capital of the Company shall be represented by fully paid up Shares of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to Article 11 hereof. The capital must reach one million two hundred and fifty thousand euro (EUR 1,250,000.-) within six months as of the date on which the Company has been authorized, and thereafter may not be less than this amount."

7. Amendment of the fourth paragraph of article 5 of the Articles to read as follows:

"The Board of Directors shall establish a pool of assets constituting a Compartment (compartment) within the meaning of article 71 of the 2007 Law for each Class of Shares or for two or more Classes of Shares. Each such pool of assets shall be invested for the exclusive benefit of the relevant Compartment. The Board of Directors shall attribute a specific investment objective and policy, specific investment restrictions and a specific denomination to each Compartment."

8. Amendment of article 9 of the Articles to read as follows: "Conversions of Shares between Compartments are not possible. Conversions of Shares between Classes of the same Compartment are possible under the conditions set forth in the Prospectus."

9. Inserting a new paragraph into article 10 of the Articles, becoming the new first paragraph of such article, which reads as follows:

"Shares of the Company are available to Well-Informed Investors only."

10. Amendment of the first paragraph of article 19 of the Articles to read as follows:

"The Investment Adviser or Investment Manager, if any, will inform the Board of Directors of any business activities in which the Investment Adviser, the Investment Manager or any of their Affiliates are involved which could create an opportunity for conflicts of interests to arise in relation to the Company's investment activity. The Investment Adviser, the Investment Manager and their Affiliates may provide investment advice, investment management and other services to third parties and the Company. Any such services provided to the Company by the Investment Adviser, the Investment Manager or their Affiliates shall be provided at prevailing market rates for like services under a professional service agreement (which shall include fee ranges)."

11. Amendment of the second paragraph of article 21 of the Articles to read as follows:

"The auditor shall fulfil all duties prescribed by the 2007 Law."

12. Amendment of the second paragraph of article 27 of the Articles to read as follows:

"The Custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the 2007 Law."

13. Amendment of article 31 of the Articles to read as follows:

"All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and the 2007 Law, as such laws have been or may be amended from time to time."

14. Resolution to appoint Ms Véronique Gillet, residing professionally at 58, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, as new director of the Company, and to raise the number of directors of the Company from four (4) to five (5), both subject to the approval by the Commission de Surveillance du Secteur Financier (the "CSSF").

IV. A convening notice reproducing the agenda of the present meeting was sent by registered mail to each of the registered shareholders of the Company on 7 January 2010;

The present extraordinary general meeting is thus regularly constituted and can validly decide on the items of its agenda.

The extraordinary general meeting deliberated and adopted the following resolution unanimously:

*First resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to change the regulatory regime of the Company from an investment company with variable share capital regulated pursuant to Part II of the Luxembourg law of 20 December 2002 on undertakings for collective investments into an investment company with variable share capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé) regulated pursuant to the Luxembourg law of 13 February 2007 relating to specialized investment funds.

*Second resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to change the Company's name from "Investec Special Global Opportunities SICAV" into "Investec Global Special Opportunities SICAV-FIS".

*Third resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to amend the list of definitions in the Articles to read as follows:

"2007 Law"	The Luxembourg law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds as amended from time to time
"Accounting Currency"	the currency of consolidation of the Company, i.e. the EUR or €
"Affiliate"	in respect of an entity, any entity directly or indirectly controlling, controlled by, or under common control with such entity
"Articles of Incorporation"	the present articles of incorporation of the Company
"Auditor"	the auditor of the Company qualifying as an independent auditor (réviseur d'entreprises agréée)
"Board"; "Board of Directors"	the board of directors of the Company
"Class"	any class in which the Shares of a Compartment can be issued
"Central Administration"	any Person appointed by the Board of Directors, in its discretion but in accordance with Luxembourg laws and regulations, to act as domiciliary and corporate agent, administrative agent and registrar and transfer agent of the Company in Luxembourg
"Company"	Investec Global Special Opportunities SICAV-FIS
"Compartment" "Custodian"	any compartment of the Company such credit institution within the meaning of Luxembourg law dated 5 April 1993 relating to the financial sector, as amended, that may be appointed as custodian of the Company by the Board of Directors in accordance with Luxembourg laws and regulations
"Director"	a member of the Board
"EUR" or "€"	the lawful currency of the member states of the European Union that have adopted the single currency in accordance with the Treaty establishing the European Community (signed in Rome on 25 March 1957) as amended.
"Financial Year"	the financial year of the Company
"Initial Offering Period"	with respect to a Class, the period during which Shares are offered for subscription at the Initial Price
"Initial Price"	the price at which Shares of each Class in each Compartment are issued until (and including) the end of Initial Offering Period or Offer Period of such Compartment and Class, as specified for each Class of each Compartment in the Prospectus
"Investment Adviser"	the investment adviser appointed in respect of each Compartment, if any
"Investment Manager"	the investment manager appointed in respect of the assets of each Compartment, if any

"Investment-Related Expenses"	the costs and expenses incurred in relation to proposed and actual investments of the Company and in relation to proposed and actual disposals of investments of the Company, including the fees and expenses of third party consultants and advisers engaged in connection therewith
"Investor"	any investor who has signed and returned a Subscription Form (for the avoidance of doubt, the term includes, where appropriate, the Shareholders)
"Luxembourg Bank Business Day"	each day upon which the banks are open for business in Luxembourg
"Net Asset Value"	the net asset value of the Company as determined in accordance with Article 11 of these Articles of Incorporation
"Offer Period"	with respect to a Compartment or particular Class, the period during which Shares are offered for subscription, as specified the case being in the Prospectus
"Organisational Expenses"	all out-of-pocket costs and expenses incurred for the purposes of structuring, establishing and closing the Company and any Compartment
"Person"	any corporation, limited liability company, trust, partnership, estate, unincorporated association or other legal entity
"Prohibited Person"	has the meaning ascribed to it in Article 10 hereof
"Prospectus"	the prospectus of the Company, as amended from time to time
"Register"	the Luxembourg Register of Trade and Companies
"Shareholder(s)"	Investor(s) who have acquired Shares
"Shares" "SICAV-FIS"	shares in the capital of the Company société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé
"Subscriber"	means Investor
"Subscription Form"	the form to be completed and sent by each investor to the Company or its agent in respect of the subscription for Shares of the relevant Compartment
"Subsidiary"	any company or entity (including for the avoidance of doubt any Wholly Owned Subsidiary) which is controlled by the Company
"UCI"	an undertaking for collective investment
"US Person"	the United States of America, its territories or possessions or areas subject to its jurisdiction, or any citizens or residents thereof
"Valuation Day"	the Luxembourg Bank Business Day as the Board of Directors may in its absolute discretion determine for the purpose of the calculation of the Net Asset Value per Share
"Well-Informed Investor"	means an investor belonging to one of the following categories: - institutional investors; - professional investors, i.e. those investors who are deemed to have the experience, knowledge and expertise to make their own investment decisions and properly assess the risk they incur; and - experienced investors, i.e. investors that must (i) either declare that they have the requisite expertise and knowledge expected from a professional investor and invest a minimum of EUR 125,000.- into the relevant Compartment; or (ii) declare that they have the requisite expertise and knowledge expected from a professional investor and provide a certificate from either a credit institution within the meaning of Directive 2006/48/EC, an investment company within the meaning of Directive 2004/39/EC or by a management company within the meaning of Directive 2001/107/CE) certifying their expertise, experience and knowledge to adequately appreciate the risks inherent in the target investments of the relevant Compartment
"Wholly Owned Subsidiary"	means any company or entity in which the Company has a one hundred percent (100%) ownership interest, except that where applicable law or regulations do not permit the Company to hold such a 100% interest, "Wholly Owned Subsidiary" shall then mean any company or entity in which the Company holds the highest participation permitted under such applicable law or regulations.

*Fourth resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to amend article 1 of the Articles to read as follows:

"There exists among the existing Shareholders and all those who may become owners of Shares in the future, a public limited company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable share capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable -fonds d'investissement spécialisé) under the name of INVESTEC GLOBAL SPECIAL OPPORTUNITIES SICAV-FIS."

*Fifth resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to amend article 4 of the Articles to read as follows:

"The exclusive purpose of the Company is to invest the funds available to it in securities (including in units or shares of other UCIs) and any other permitted assets under the 2007 Law with the purpose of spreading investment risks and affording its Shareholders the results of the management of its assets.

The Company may take any measures and carry out any transaction, which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the largest extent permitted under the 2007 Law."

*Sixth resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to amend the first paragraph of article 5 of the Articles to read as follows:

"The capital of the Company shall be represented by fully paid up Shares of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to Article 11 hereof. The capital must reach one million two hundred and fifty thousand euro (EUR 1,250,000.-) within six months as of the date on which the Company has been authorized, and thereafter may not be less than this amount."

*Seventh resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to amend the fourth paragraph of article 5 of the Articles to read as follows:

"The Board of Directors shall establish a pool of assets constituting a Compartment (compartment) within the meaning of article 71 of the 2007 Law for each Class of Shares or for two or more Classes of Shares. Each such pool of assets shall be invested for the exclusive benefit of the relevant Compartment. The Board of Directors shall attribute a specific investment objective and policy, specific investment restrictions and a specific denomination to each Compartment."

*Eighth resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to amend article 9 of the Articles to read as follows:

"Conversions of Shares between Compartments are not possible.

Conversions of Shares between Classes of the same Compartment are possible under the conditions set forth in the Prospectus."

*Ninth resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to insert a new paragraph into article 10 of the Articles, becoming the new first paragraph of such article, which reads as follows:

"Shares of the Company are available to Well-Informed Investors only."

*Tenth resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to amend the first paragraph of article 19 of the Articles to read as follows:

"The Investment Adviser or Investment Manager, if any, will inform the Board of Directors of any business activities in which the Investment Adviser, the Investment Manager or any of their Affiliates are involved which could create an opportunity for conflicts of interests to arise in relation to the Company's investment activity. The Investment Adviser, the Investment Manager and their Affiliates may provide investment advice, investment management and other services to third parties and the Company. Any such services provided to the Company by the Investment Adviser, the Investment Manager or their Affiliates shall be provided at prevailing market rates for like services under a professional service agreement (which shall include fee ranges)."

*Eleventh resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to amend the second paragraph of article 21 of the Articles to read as follows:

"The auditor shall fulfil all duties prescribed by the 2007 Law."

*Twelfth resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to amend the second paragraph of article 27 of the Articles to read as follows:

"The Custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the 2007 Law."

*Thirteenth resolution*

The extraordinary general meeting RESOLVES to amend article 31 of the Articles to read as follows:

"All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and the 2007 Law, as such laws have been or may be amended from time to time."

Fourteenth resolution

The extraordinary general meeting RESOLVES to appoint Ms Véronique Gillet, residing professionally at 58, rue Gle-sener, L-1630 Luxembourg, as new director of the Company until the next annual general meeting taking place in 2010, RESOLVES to raise the number of directors of the Company to five (5), both subject to the approval by the CSSF, and RESOLVES to set her remuneration at EUR 19,900 (nineteen thousand nine hundred Euros) per annum.

There being no further item on the agenda, the extraordinary general meeting was thereupon closed at 15.00 CET.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surnames, given names, civil status and residences, the members of the board of the extraordinary general meeting signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le quinze janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "Investec Special Global Opportunities SICAV", une société anonyme luxembourgeoise sous forme d'une société d'investissement à capital variable, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.766, constituée suivant acte notarié du 9 mai 2007, publié au Mémorial C numéro 991, en date du 29 mai 2007 (la "Société").

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14:30 (CET), présidée par M<sup>e</sup> Max Welbes, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire M. Tobias Lochen, Rechtsanwalt, demeurant professionnellement à Luxembourg. L'assemblée générale extraordinaire choisit comme scrutateur M. Christian Lennig, Rechtsanwalt, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée générale extraordinaire ayant été constitué, le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent apparaissent sur la liste de présence, signée par les membres du bureau et le notaire soussigné. Cette liste, ainsi que les procurations dûment paraphées ne varietur par les parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il apparaît de la liste de présence que vingt-sept mille cinq cent quarante (27.540) actions d'un total de trente-neuf mille cent dix (39.110) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

III. L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant:

1. Résolution visant à changer le régime réglementaire de la Société d'une société d'investissement à capital variable régie conformément à la Partie II de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif à une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé réglementée conformément à la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

2. Résolution visant à changer le nom de la Société de "Investec Special Global Opportunities SICAV" à "Investec Global Special Opportunities SICAV-FIS".

3. Modification de la liste des définitions dans les statuts de la Société (les "Statuts") qui se lira de la manière suivante:

"Loi de 2007"	la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés telle qu'amendée de temps en temps
"Devise comptable"	monnaie dans laquelle les comptes de la Société sont tenus, c'est-à-dire l'Euro ou €
"Affilié"	à propos d'une entité, toute entité qui, directement ou indirectement, exerce un pouvoir de contrôle sur, est contrôlée par ou est placée sous le contrôle commun avec cette entité
"Statuts"	désigne les présents statuts de la Société
"Auditeur"	l'auditeur de la Société qualifiant en tant que réviseur d'entreprise agréé
"Conseil d'Administration"	le conseil d'administration de la Société
"Classe"	toute classe dans laquelle les actions d'un Compartiment sont émises
"Administration Centrale"	toute personne nommée par le Conseil d'Administration, à sa discrétion mais en conformité avec le droit Luxembourgeois en tant qu'agent domiciliaire, administrative, de transfert et de registre de la Société au Luxembourg.



"Société"	Investec Global Special Opportunities SICAV-FIS
"Compartiment"	tout compartiment de la Société
"Dépositaire"	tout établissement de crédit au sens de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier , telle que modifiée, qui est nommé en tant que dépositaire de la société par le Conseil d'Administration conformément aux lois et réglementations luxembourgeoises
"Administrateur"	un administrateur nommé au Conseil d'Administration
"EUR" ou "€"	monnaie ayant cours légal dans les membres de l'Union Européenne qui ont adopté la monnaie unique conformément au Traité instituant la Communauté Européenne (signé à Rome le 25 mars 1957) tel qu'amendé par le Traité sur l'Union Européenne et par le Traité d'Amsterdam
"Année Financière"	l'année financière de la Société
"Période Initiale de Souscription"	pour une Classe, la période durant laquelle les Actions sont offertes à la souscription au Prix Initial
"Prix Initial"	prix auquel les Actions de chaque Classe dans chaque Compartiment sont émises jusqu'à (et en ce compris) la fin de la Période Initiale de Souscription ou Période d'Offre de ce Compartiment et de cette Classe, tel que indiqué pour chaque Classe de chaque Compartiment dans le Prospectus
"Conseiller en Investissement"	le conseiller en investissement nommé le cas échéant pour chaque Compartiment
"Gérant de Portefeuille"	le gérant de portefeuille nommé le cas échéant pour les actifs de chaque Compartiment
"Dépenses Liées aux investissements"	les frais et dépenses liés aux investissements présents et futures de la Société ainsi qu'aux ventes présentes ou futures de ces investissements de la Société, en ce compris les honoraires et dépenses des consultants et conseillers engagés à cet effet.
"Investisseur"	tout investisseur qui a signé et renvoyé un Formulaire de Souscription (afin d'écartier tout doute, ce terme comprend, si nécessaire, les Actionnaires)
"Jour Ouvrable Bancaire au Luxembourg"	tout jour au cours duquel les banques au Luxembourg sont ouvertes pour les opérations courantes
"Valeur Nette d'Inventaire"	la valeur nette d'inventaire de la Société calculée conformément à l'article 11 des Statuts
Période d'Offre	en ce qui concerne les Compartiments ou les Classes particulières, la période pendant laquelle les Actions sont offertes à la souscription comme indiqué le cas échéant au Prospectus
"Frais d'Etablissement"	tous les frais et dépenses encourus pour structurer et établir la Société et les Compartiments
"Personne"	toute société anonyme, une société à responsabilité limitée, un trust, une association, une société immobilière, une association n'ayant pas la personnalité juridique ou tout autre entité légale
"Personne Non Autorisée"	a la signification qui lui est attribuée à l'article 10
"Prospectus"	le prospectus de la Société
"Registre"	le Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg
"Actionnaire(s)"	Investisseur(s) qui a(ont) acquis des Actions
"Actions"	actions dans le capital de la Société
"SICAV-FIS"	société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé
"Souscripteur"	signifie Investisseur
"Formulaire de Souscription"	le formulaire devant être complété et envoyé par chaque Investisseur à la Société ou ses agents par rapport à la souscription d'Actions du Compartiment correspondant
"Compartiment"	un compartiment de la Société
"Filiale"	toute société ou entité contrôlée par le société (y compris toute filiale à 100 pour cent)
"OPC"	un Organisme de Placement Collectif
"Ressortissant des Etats Unis"	les Etats -Unis d'Amérique, leurs territoires, ou toute zone soumise à leur juridiction, ainsi que tout citoyen ou résident américain
"Jour d'Evaluation"	le Jour Bancaire Ouvrable à Luxembourg que le Conseil d'Administration

	désignera à sa discrétion pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action
"Filiale détenue à 100%"	toute société ou entité dont la Société est propriétaire à cent pour cent (100%), étant entendu que lorsque le droit applicable n'autorise pas la Société à détenir cent pour cent du capital, "filiale détenue à 100%" signifiera toute société ou entité dans laquelle la Société détient la plus haute participation autorisée par le droit applicable.
"Investisseur Averti"	signifie un investisseur qui appartient à une des catégories suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>- investisseurs institutionnels;</li> <li>- investisseurs professionnels, c'est-à-dire, les investisseurs qui sont sensés avoir l'expérience, la compréhension et la connaissance nécessaire pour prendre leurs propres décisions d'investissement et estimer correctement les risques qu'ils encourent; et</li> <li>- investisseurs bien informés, c'est-à-dire qui: (i) soit déclare par écrit qu'il adhère au statut d'investisseur averti et investit un minimum de cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000) dans le Compartiment correspondant; ou (ii) déclare par écrit qu'il a l'expérience et la connaissance nécessaire pour un investisseur professionnel et fournit un certificat établi par un établissement de crédit au sens de la Directive 2006/48/EC, par une société d'investissement au sens de la Directive 2004/39/EC ou par une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/EC, certifiant son savoir-faire, son expérience et sa connaissance à apprécier adéquatement les risques inhérents aux investissements ciblés dans le Compartiment concerné.</li> </ul>

4. Modification de l'article 1 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Il existe entre les Actionnaires actuels et tous ceux qui deviendront propriétaires d'Actions une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé sous la dénomination de INVESTEC GLOBAL SPECIAL OPPORTUNITIES SICAV-FIS."

5. Modification de l'article 4 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"L'objet exclusif de la Société est d'investir les fonds dont elle dispose en titres (en ce compris des parts ou actions détenues dans d'autres OPC), ainsi que tout autre actif autorisé sous la Loi de 2007 avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses Actionnaires des résultats de la gestion de ses avoirs.

La Société peut prendre toute mesure et effectuer toute transaction qu'elle juge utile à la réalisation et au développement de son objet au sens le plus large autorisé par la Loi de 2007."

6. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Le capital de la Société sera représenté par des Actions entièrement libérées, sans mention de valeur nominale, et sera à tout moment égal à la somme des avoirs nets de la Société conformément à l'Article 11 ci-après. Le capital de la Société doit atteindre un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-) dans les six mois qui suivent la date à laquelle la Société a été enregistrée et ensuite ne peut être inférieur à ce montant."

7. Modification du quatrième paragraphe de l'article 5 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Le Conseil d'Administration établira une masse d'avoirs constituant un Sous-fonds, un compartiment au sens de l'article 71 de la Loi de 2007, pour chaque Classe d'Actions ou pour plusieurs Classes d'Actions, de la manière décrite dans le Prospectus de la Société. Chaque masse d'avoirs sera investie pour le bénéfice exclusif du Sous-fonds concerné. Le Conseil d'Administration déterminera pour chaque Sous-fonds un objectif et une politique d'investissement spécifique, des restrictions d'investissement spécifiques ainsi qu'une dénomination spécifique."

8. Modification de l'article 9 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Les conversions d'Actions entre Compartiments ne sont pas possibles. Les conversions d'Actions entre les Classes d'un même Compartiment sont possibles dans les conditions établies dans le Prospectus."

9. Insertion d'un nouveau paragraphe à l'article 10 des Statuts, devenant le nouveau premier paragraphe de cet article, qui se lira de la manière suivante:

"Les Actions de la Société ne sont disponibles que pour les Investisseurs Avertis."

10. Modification du premier paragraphe de l'article 19 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Le Conseiller en Investissement ou le Gestionnaire, s'il existe, informeront le Conseil d'Administration de toute activité commerciale dans laquelle le Conseiller en Investissement et le Gestionnaire et leurs Affiliés sont impliqués et qui bien que n'étant pas liée à la Société, est de nature à engendrer un conflit d'intérêts avec les investissements de la Société. Le Conseiller en Investissement et le Gestionnaire ou leurs Affiliés peuvent fournir des services de conseil, des conseils d'investissement et d'autres services à des tiers et à la Société. Les services fournis à la Société par le Conseiller en Investissement ou le Gestionnaire ou leurs Affiliés, seront fournis au prix prévalant sur le marché et en vertu d'un contrat de service professionnel (lequel inclut une référence aux honoraires)."

11. Modification du deuxième paragraphe de l'article 21 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"L'auditeur accomplira tous les devoirs qui lui sont imposés par la Loi de 2007. "

12. Modification du deuxième paragraphe de l'article 27 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Le Dépositaire aura les pouvoirs et charges tels que prévus par la Loi de 2007."

13. Modification de l'article 31 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Pour tous les points non spécifiés dans les présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ainsi qu'à la Loi de 2007, telles que ces lois ont été ou seront modifiées par la suite."

14. Nomination de Madame Véronique Gillet, résidant professionnellement au 58, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, en tant que nouveau administrateur de la Société et augmentation du nombre de sièges d'administrateurs de quatre (4) à cinq (5), sous réserve de l'accord par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la "CSSF").

IV. Une convocation reproduisant l'ordre du jour de la présente assemblée a été envoyée par lettre recommandée à chacun des actionnaires nominatifs de la Société le 7 janvier 2010;

L'assemblée générale extraordinaire est donc valablement constituée et peut valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour.

Après avoir délibéré, l'assemblée générale extraordinaire a adopté la résolution suivante à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de changer le régime réglementaire de la Société d'une société d'investissement à capital variable régie conformément à la Partie II de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif à une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé réglementée conformément à la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de changer le nom de la Société de "Investec Special Global Opportunities SICAV" à "Investec Global Special Opportunities SICAV-FIS".

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de modifier la liste des définitions dans les statuts de la Société (les "Statuts") qui se lira de la manière suivante:

"Loi de 2007"	la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés telle qu'amendée de temps en temps
"Devise comptable"	monnaie dans laquelle les comptes de la Société sont tenus, c'est-à-dire l'Euro ou €
"Affilié"	à propos d'une entité, toute entité qui, directement ou indirectement, exerce un pouvoir de contrôle sur, est contrôlée par ou est placée sous le contrôle commun avec cette entité
"Statuts"	désigne les présents statuts de la Société
"Auditeur"	l'auditeur de la Société qualifiant en tant que réviseur d'entreprise agréée
"Conseil d'Administration"	le conseil d'administration de la Société
"Classe"	toute classe dans laquelle les actions d'un Compartiment sont émises
"Administration Centrale"	toute personne nommée par le Conseil d'Administration, à sa discrétion mais en conformité avec le droit Luxembourgeois en tant qu'agent domiciliataire, administrative, de transfert et de registre de la Société au Luxembourg.
"Société"	Investec Global Special Opportunities SICAV-FIS
"Compartiment"	tout compartiment de la Société
"Dépositaire"	tout établissement de crédit au sens de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle que modifiée, qui est nommé en tant que dépositaire de la société par le Conseil d'Administration conformément aux lois et réglementations luxembourgeoises
"Administrateur"	un administrateur nommé au Conseil d'Administration
"EUR" ou "€"	monnaie ayant cours légal dans les membres de l'Union Européenne qui ont adopté la monnaie unique conformément au Traité instituant la Communauté Européenne (signé à Rome le 25 mars 1957) tel qu'amendé par le Traité sur l'Union Européenne et par le Traité d'Amsterdam
"Année Financière"	l'année financière de la Société
"Période Initiale de Souscription"	pour une Classe, la période durant laquelle les Actions sont offertes à la souscription au Prix Initial

"Prix Initial"	prix auquel les Actions de chaque Classe dans chaque Compartiment sont émises jusqu'à (et en ce compris) la fin de la Période Initiale de Souscription ou Période d'Offre de ce Compartiment et de cette Classe, tel que indiqué pour chaque Classe de chaque Compartiment dans le Prospectus
"Conseiller en Investissement"	le conseiller en investissement nommé le cas échéant pour chaque Compartiment
"Gérant de Portefeuille"	le gérant de portefeuille nommé le cas échéant pour les actifs de chaque Compartiment
"Dépenses Liées aux Investissements"	les frais et dépenses liés aux investissements présents et futures de la Société ainsi qu'aux ventes présentes ou futures de ces investissements de la Société, en ce compris les honoraires et dépenses des consultants et conseillers engagés à cet effet.
"Investisseur"	tout investisseur qui a signé et renvoyé un Formulaire de Souscription (afin d'écartier tout doute, ce terme comprend, si nécessaire, les Actionnaires)
"Jour Ouvrable Bancaire au Luxembourg"	tout jour au cours duquel les banques au Luxembourg sont ouvertes pour les opérations courantes
"Valeur Nette d'Inventaire"	la valeur nette d'inventaire de la Société calculée conformément à l'article 11 des Statuts
Période d'Offre	en ce qui concerne les Compartiments ou les Classes particulières, la période pendant laquelle les Actions sont offertes à la souscription comme indiqué le cas échéant au Prospectus
"Frais d'Etablissement"	tous les frais et dépenses encourus pour structurer et établir la Société et les Compartiments
"Personne"	toute société anonyme, une société à responsabilité limitée, un trust, une association, une société immobilière, une association n'ayant pas la personnalité juridique ou tout autre entité légale
"Personne Non Autorisée"	a la signification qui lui est attribuée à l'article 10
"Prospectus"	le prospectus de la Société
"Registre"	le Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg
"Actionnaire(s)"	Investisseur(s) qui a(ont) acquis des Actions
"Actions"	actions dans le capital de la Société
"SICAV-FIS"	société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé
"Souscripteur"	signifie Investisseur
"Formulaire de Souscription"	le formulaire devant être complété et envoyé par chaque Investisseur à la Société ou ses agents par rapport à la souscription d'Actions du Compartiment correspondant
"Compartiment"	un compartiment de la Société
"Filiale"	toute société ou entité contrôlée par le société (y compris toute filiale à 100 pour cent)
"OPC"	un Organisme de Placement Collectif
"Ressortissant des Etats-Unis"	les Etats-Unis d'Amérique, leurs territoires, ou toute zone soumise à leur juridiction, ainsi que tout citoyen ou résident américain
"Jour d'Evaluation"	le Jour Bancaire Ouvrable à Luxembourg que le Conseil d'Administration désignera à sa discrétion pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action
"Filiale détenue à 100%"	toute société ou entité dont la Société est propriétaire à cent pour cent (100%), étant entendu que lorsque le droit applicable n'autorise pas la Société à détenir cent pour cent du capital, "filiale détenue à 100%" signifiera toute société ou entité dans laquelle la Société détient la plus haute participation autorisée par le droit applicable.
"Investisseur Averti"	signifie un investisseur qui appartient à une des catégories suivantes: - investisseurs institutionnels; - investisseurs professionnels, c'est-à-dire, les investisseurs qui sont sensés avoir l'expérience, la compréhension et la connaissance nécessaire pour prendre leurs propres décisions d'investissement et estimer correctement les risques qu'ils encourrent: et

- investisseurs bien informés, c'est-à-dire qui: (i) soit déclare par écrit qu'il adhère au statut d'investisseur averti et investit un minimum de cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000) dans le Compartiment correspondant; ou (ii) déclare par écrit qu'il a l'expérience et la connaissance nécessaire pour un investisseur professionnel et fournit un certificat établi par un établissement de crédit au sens de la Directive 2006/48/EC, par une société d'investissement au sens de la Directive 2004/39/EC ou par une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/EC, certifiant son savoir-faire, son expérience et sa connaissance à apprécier adéquatement les risques inhérents aux investissements ciblés dans le Compartiment concerné.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de modifier l'article 1 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Il existe entre les Actionnaires actuels et tous ceux qui deviendront propriétaires d'Actions une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé sous la dénomination de INVESTEC GLOBAL SPECIAL OPPORTUNITIES SICAV-FIS."

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de modifier l'article 4 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"L'objet exclusif de la Société est d'investir les fonds dont elle dispose en titres (en ce compris des parts ou actions détenues dans d'autres OPC), ainsi que tout autre actif autorisé sous la Loi de 2007 avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier ses Actionnaires des résultats de la gestion de ses avoirs.

La Société peut prendre toute mesure et effectuer toute transaction qu'elle juge utile à la réalisation et au développement de son objet au sens le plus large autorisé par la Loi de 2007."

#### *Sixième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts qui se lira de la manière suivante: "Le capital de la Société sera représenté par des Actions entièrement libérées, sans mention de valeur nominale, et sera à tout moment égal à la somme des avoirs nets de la Société conformément à l'Article 11 ci-après. Le capital de la Société doit atteindre un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000,-) dans les six mois qui suivent la date à laquelle la Société a été enregistrée et ensuite ne peut être inférieur à ce montant."

#### *Septième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de modifier le quatrième paragraphe de l'article 5 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Le Conseil d'Administration établira une masse d'avoirs constituant un Sous-fonds, un compartiment au sens de l'article 71 de la Loi de 2007, pour chaque Classe d'Actions ou pour plusieurs Classes d'Actions, de la manière décrite dans le Prospectus de la Société. Chaque masse d'avoirs sera investie pour le bénéfice exclusif du Sous-fonds concerné. Le Conseil d'Administration déterminera pour chaque Sous-fonds un objectif et une politique d'investissement spécifique, des restrictions d'investissement spécifiques ainsi qu'une dénomination spécifique."

#### *Huitième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de modifier l'article 9 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Les conversions d'Actions entre Compartiments ne sont pas possibles. Les conversions d'Actions entre les Classes d'un même Compartiment sont possibles dans les conditions établies dans le Prospectus."

#### *Neuvième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE d'insérer un nouveau paragraphe à l'article 10 des Statuts, devenant le nouveau premier paragraphe de cet article, qui se lira de la manière suivante:

"Les Actions de la Société ne sont disponibles que pour les Investisseurs Avertis."

#### *Dixième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de modifier le premier paragraphe de l'article 19 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Le Conseiller en Investissement ou le Gestionnaire, s'il existe, informeront le Conseil d'Administration de toute activité commerciale dans laquelle le Conseiller en Investissement et le Gestionnaire et leurs Affiliés sont impliqués et qui bien que n'étant pas liée à la Société, est de nature à engendrer un conflit d'intérêts avec les investissements de la Société. Le Conseiller en Investissement et le: Gestionnaire ou leurs Affiliés peuvent fournir des services de conseil, des conseils d'investissement et d'autres services à des tiers et à la Société. Les services fournis à la Société par le Conseiller en Investissement ou le Gestionnaire ou leurs Affiliés, seront fournis au prix prévalant sur le marché et en vertu d'un contrat de service professionnel (lequel inclut une référence aux honoraires)."

*Onzième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de modifier le deuxième paragraphe de l'article 21 des Statuts qui se lira de la manière suivante: "L'auditeur accomplira tous les devoirs qui lui sont imposés par la Loi de 2007."

*Douzième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de modifier le deuxième paragraphe de l'article 27 des Statuts qui se lira de la manière suivante: "Le Dépositaire aura les pouvoirs et charges tels que prévus par la Loi de 2007."

*Treizième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de modifier l'article 31 des Statuts qui se lira de la manière suivante:

"Pour tous les points non spécifiés dans les présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ainsi qu'à la Loi de 2007, telles que ces lois ont été ou seront modifiées par la suite."

*Quatorzième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire DECIDE de nommer Madame Véronique Gillet, résidant professionnellement au 58, rue Glesener, L-1630 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle ayant lieu en 2010 et DECIDE d'augmenter le nombre de sièges d'administrateurs à cinq (5), le tout sous réserve de l'accord par la CSSF, et DECIDE de fixer sa rémunération à EUR 19.900 (dix-neuf mille neuf cents Euros) par an.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée générale extraordinaire est levée à 15.00 CET.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. WELBES, T. LOCHEN, C. LENNIG, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 18 janvier 2010. Relation: EAC/2010/731. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010030541/691.

(100027736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

---

**Effen Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 122.212.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2010.

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010029525/12.

(100026696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**M.Team G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8310 Capellen, 65, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 39.559.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010029531/13.

(100026556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Galaxy S.à r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

**Capital social: EUR 63.727.300,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 73.667.

Il résulte de résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés de la Société du 23 octobre 2009 que:

(i) M. Matteo Del Fante a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 25 septembre 2009;  
(ii) Mme Anna Molinotti, née le 30 juillet 1958 à Imola en Italie, ayant son adresse professionnelle au 4, Via Goito, 00185 Rome, Italie, a été nommée gérante avec effet immédiat et jusqu'au 25 septembre 2012; et

(iii) les mandats des autres gérants de la Société, à savoir:

- Monsieur Jean-Jacques Bonnaud;
- Monsieur Jean Bensaïd;
- KfW; et
- Monsieur Andrea Novelli

ont été prolongés jusqu'au 25 septembre 2012.

Sont donc désormais gérants de la Société:

- Monsieur Jean-Jacques Bonnaud,
- Monsieur Jean Bensaïd,
- Monsieur Andrea Novelli,
- Madame Anna Molinotti, et - KfW.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Galaxy S.à r.l. SICAR

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010030851/29.

(100028102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

**The Pyg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1831 Luxembourg, 19, rue de la Tour Jacob.

R.C.S. Luxembourg B 103.902.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010029533/13.

(100026552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

**Immobilière "Hamdo" S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3831 Schifflange, 2, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 88.176.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010029534/13.

(100026545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

**Seaview Estates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 141.314.

—  
Par décision du Conseil d'administration du 04 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, Président du Conseil d'administration, R.C.S. Luxembourg B-63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société SEAVIEW ESTATES S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

*Pour: SEAVIEW ESTATES S.A., Société anonyme*

Experta Luxembourg, Société anonyme

Liette Heck / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010029577/16.

(100026942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Villefranche Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 136.496.

—  
Par décision du Conseil d'administration du 4 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, Président du Conseil d'administration, R.C.S. Luxembourg B 63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société VILLEFRANCHE INVESTMENT S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

*Pour VILLEFRANCHE INVESTMENT S.A.*

*Société anonyme*

Experta Luxembourg

Société anonyme

Liette Heck / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010029594/18.

(100026820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Immobilière "Hamdo" S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3831 Schifflange, 2, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 88.176.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010029535/13.

(100026542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Minatec Finance Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.215.

—  
La version abrégée du bilan au 31 décembre 2008 a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Dandois & Meynial

Signature

Référence de publication: 2010029536/12.

(100026717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Ficami S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 151.410.

—  
STATUTS

L'an deux mil dix, le neuf février.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire résidant à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Claude MITZNER, né à Paris (France), le 18 novembre 1940, demeurant à F-57070 Metz, 2, rue Bentayoux.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

**Titre I<sup>er</sup> . - Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre le comparant et tous ceux qui par la suite pourraient devenir propriétaires de parts sociales une société à responsabilité limitée, FICAMI S.à r.l., qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra en outre accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de "FICAMI S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de TROIS CENT QUATORZE MILLE SIX CENTS EUROS (314.600.- EUR) représenté par trois mille cent quarante-six (3.146) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

**Art. 7.** Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaire de la société.

**Titre III. - Administration et Gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

#### **Titre IV. - Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

#### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2010.

##### *Souscription et Paiement*

Les trois mille cent quarante-six (3.146) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Claude MITZNER, prénommé. Les parts sociales ont été entièrement libérées par l'apport de:

- 1.040 parts sociales représentant 52% du capital social de la société à responsabilité limitée MICADIS, ayant son siège social au 24, rue du Maréchal Foch, F-57050 Le Ban St Martin, et
- 26 parts sociales représentant 26% du capital social de la société à responsabilité limitée ARTIDIS, ayant son siège social au 24, rue du Maréchal Foch, F-57050 Le Ban St Martin.

Les parts sociales apportées ont été évaluées à un montant total de EUR 314.600.- (trois cent quatorze mille six cents euros) dans un rapport établi en date du 5 février 2010 par Monsieur Pierre Hoffmann, réviseur d'entreprises, Luxembourg, dont la conclusion est la suivante:

"Sur base de mes diligences, aucun fait n'a été porté à mon attention qui me laisse à penser que la valeur des parts sociales à apporter ne correspond pas aux trois mille cent quarante-six (3.146) parts sociales d'une valeur de cents euros et zéro cents (EUR 100,00) à émettre en contrepartie lors de la constitution de FICAMI S.à r.l., société à responsabilité limitée."

Il résulte en outre d'un certificat émis par le management de la société MICADIS, préqualifiée, daté du 4 février 2010 que:

"- Monsieur Claude Mitzner est le propriétaire de 1.040 parts sociales de la société, soit 52% du capital social de la société;

- ces actions sont entièrement libérées;
- Monsieur Claude Mitzner est le seul ayant droit sur ces parts sociales et ayant les pouvoirs d'en disposer;
- aucune des parts n'est grevée de gage ou d'usufruit, qu'il n'existe aucun droit à acquérir un tel gage ou usufruit et qu'aucune des parts n'est sujette à saisie;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs;
- selon les statuts de la société, ces parts sociales sont librement transmissibles.

- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des parts de la société seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature."

Il résulte également d'un certificat émis par le management de la société ARTIDIS, préqualifiée, daté du 4 février 2010 que:

- "- Monsieur Claude Mitzner est le propriétaire de 26 parts sociales de la société, soit 26% du capital social de la société;
- ces parts sociales sont entièrement libérées;

- Monsieur Claude Mitzner est le seul ayant droit sur ces parts sociales et ayant les pouvoirs d'en disposer;
- aucune des parts n'est grevée de gage ou d'usufruit, qu'il n'existe aucun droit à acquérir un tel gage ou usufruit et qu'aucune des parts n'est sujette à saisie;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs;
- selon les statuts de la société, ces parts sociales sont librement transmissibles.
- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des parts de la société seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature."

Lesdits rapport et certificats resteront, après avoir été signés "ne varietur" par les comparants et le notaire, annexés aux présentes pour être enregistrés avec elles.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à environ EUR 1.500.-

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

2.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Claude MITZNER, né à Paris (France), le 18 novembre 1940, demeurant à F-57070 Metz, 2, rue Bentayoux,
- Monsieur Karl LOUARN, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature de deux gérants.

#### *Remarque*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention du constituant sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, le comparant prémentionné a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. MITZNER, H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 février 2010. Relation: LAC/2010/6386. Reçu soixante-quinze euros EUR 75.-

Le Receveur (signé): F. Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 22 février 2010.

Référence de publication: 2010029928/136.

(100027615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

---

#### **Omega S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 92.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

DANDOIS & MEYNIAL  
48 Blvd G.-D. Charlotte  
L-1330 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2010029537/13.

(100026715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Galileo Re S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 116.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2010029538/12.

(100026713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Electa Capital Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 109.058.

Les comptes annuels audités au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2010.

Sabrina Charny  
*Mandataire*

Référence de publication: 2010029541/12.

(100026702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Border Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 123.706.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA  
Signatures

Référence de publication: 2010029549/11.

(100026739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**F.T. Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 59.515.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 décembre 2009*

L'assemblée a reconduit les mandats d'administrateurs de la société de Maître René Faltz, né le 17 août 1953 à Luxembourg, de Maître Thomas Felgen, né le 14 décembre 1971 à Luxembourg et de Monsieur Nicolas Kruchten, né le 28 août 1957 à Luxembourg, tous trois domiciliés 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, pour une durée de six ans devant s'achever à l'issue de l'assemblée générale qui sera tenue en 2015.

L'assemblée a reconduit le mandat de commissaire aux comptes de la société la société Luxembourg Offshore Management Company S.A. - en abrégé LOMAC S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 22.206, ayant son siège social 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, pour une durée de six ans devant s'achever à l'issue de l'assemblée générale qui sera tenue en 2015.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2010029635/19.

(100026297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Brunello Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 104.307.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA  
Signatures

Référence de publication: 2010029550/11.

(100026738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Park St Partners 1 (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 139.663.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2010.

Saphia Boudjani  
Gérant

Référence de publication: 2010029551/13.

(100026731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Park St Partners 2 (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 139.662.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2010.

Saphia Boudjani  
Gérant

Référence de publication: 2010029552/13.

(100026730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**PRANITAS GROUP S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 148.307.

Par décision du Conseil d'administration du 04 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, Président du Conseil d'administration, R.C.S. Luxembourg B-63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société PRANITAS GROUP S.A., société de gestion de patrimoine familial: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 18 février 2010.

Pour PRANITAS GROUP S.A., Société de gestion de patrimoine familial, Société anonyme  
Experta Luxembourg, Société anonyme  
Liette Heck / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010029580/17.

(100026917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Regina Investment S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.880.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010029553/13.

(100026727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Regina Investment S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.880.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2010.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010029554/13.

(100026725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Eves S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 24.657.

—  
L'an deux mille dix, le quinze février.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "EVES S.A.", ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 24657, constituée par devant Me Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, suivant acte reçu le 25 juillet 1986, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 288 du 14 octobre 1986, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant résolutions du Conseil d'Administration du 18 mai 2001, publié par extrait au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 217 du 8 février 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Ekaterina DUBLET, juriste, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Alexia UHL, juriste, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 12.500 (douze mille cinq cents) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification du statut de la société qui n'aura plus désormais celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929 mais celui d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") défini par la loi du 11 mai 2007.

2. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la société relative à l'objet social.

" **Art. 4.** La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers (au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière) et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle pourra détenir des participations dans des sociétés sans toutefois s'immiscer dans la gestion celles-ci.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

3. Fixation d'une durée illimitée de la société.

4. Refonte complète des statuts (suivant projet en annexe) pour les adapter aux décisions susmentionnées de l'ordre du jour et à toutes modifications apportées à la loi sur les sociétés commerciales.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") défini par la loi du 11 mai 2007.

Aucun emprunt obligataire n'a été émis par la société et que dès lors aucun accord des obligataires n'est requis en rapport avec les modifications envisagées.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers (au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière) et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle pourra détenir des participations dans des sociétés sans toutefois s'immiscer dans la gestion celles-ci.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")."

*Troisième résolution*

L'assemblée décide que la durée de la société est désormais illimitée.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de procéder à une refonte complète des statuts, pour les adapter aux décisions qui précèdent et à toutes modifications apportées à la loi sur les sociétés commerciales, et de leur donner la teneur suivante:

**"Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société de gestion de patrimoine familial, en abrégé "SPF", sous la forme d'une société anonyme portant la dénomination de EVES S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers (au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière) et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle pourra détenir des participations dans des sociétés sans toutefois s'immiscer dans la gestion celles-ci.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 310.000 (trois cent dix mille euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par conférence vidéo ou téléphonique tenue dans les formes prévues par la loi.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.



**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier mardi du mois de juin à seize heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 18.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

### Disposition générale

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la société de gestion de patrimoine familial trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts."

### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Lentz, E. Dublet, A. Uhl, C. Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 février 2010. LAC/2010/7403. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2010.

Référence de publication: 2010030009/190.

(100027534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

---

**Broad Point I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.924.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frederik Kuiper

Manager

Référence de publication: 2010029555/11.

(100026721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Gravo-Cup S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 59, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 114.109.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRAVO CUP

59, Rue Victor Hugo

L-4141 Esch sur Alzette

Signature

Référence de publication: 2010029557/13.

(100026324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Seel Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 136.322.

Par décision du Conseil d'administration du 04 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société SEEL INVESTMENT S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 22 février 2010.

Pour: SEEL INVESTMENT S.A., Société anonyme

Experta Luxembourg, Société anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2010030381/15.

(100027320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

---

**Banque BCP, S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, rue des Mérovingiens, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 7.648.

La liste de signatures autorisées au 19.02.2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

José VEIGA  
*Président du Directoire*

Référence de publication: 2010029615/11.

(100026791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Seel International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 137.394.

Par décision du Conseil d'administration du 04 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société SEEL INTERNATIONAL S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

Luxembourg, le 22 février 2010.

*Pour: SEEL INTERNATIONAL S.A., Société anonyme*

Experta Luxembourg, Société anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2010030383/15.

(100027314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

---

**Electa Capital Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 109.058.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 11 février 2010 que:

L'assemblée générale des actionnaires a pris connaissance du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

- Madame Josiane WEILER, de son ancienne adresse professionnelle au 11, rue des Champs, L-1323 Luxembourg à sa nouvelle adresse professionnelle au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et ce avec effet immédiat;

L'assemblée générale des actionnaires décide de renouveler le mandat d'administrateur-président de Monsieur Massimo LONGONI, conseiller économique, avec adresse privée au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg et de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Eric VANDERKERKEN, salarié, avec adresse professionnelle au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et de Madame Josiane WEILER, salariée, avec adresse professionnelle au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels au 30 juin 2009.

L'assemblée générale des actionnaires décide de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Massimo LONGONI, conseiller économique, avec adresse privée au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels au 30 juin 2009.

L'assemblée générale des actionnaires décide de renouveler le mandat de réviseur d'entreprise de EWA REVISION SA, avec adresse professionnelle au 45, avenue J.F. Kennedy, L-9053 Ettelbruck, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels au 30 juin 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2010.

Sabrina Charny

*Mandataire*

Référence de publication: 2010030414/28.

(100027539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

---

**Primus Equity Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 138.992.

Par décision du Conseil d'administration du 04 février 2010, LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63.130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société PRIMUS EQUITY GROUP S.A.: Madame Marie BOURLOND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean BODONI.

31812

Luxembourg, le 18 février 2010.

Pour: PRIMUS EQUITY GROUP S.A., Société anonyme

Experta Luxembourg, Société anonyme

Liette Heck / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010029579/16.

(100026932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

**Lend Lease International Distressed Debt Fund Advisors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 82.048.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 4 février 2010 que:

L'assemblée générale des actionnaires décide de renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Eric VAN-DERKERKEN, salarié, avec adresse professionnelle au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, de Monsieur Frank KRILE, salarié, avec adresse professionnelle au 30, Level 7, The Bond, Hickson Road, AUS - NSW 2000 Millers Point, de Monsieur John David Gordon ALLMAN, demeurant au 700, Lanidex Plaza, USA - NJ - 07054 Parsippany et de Monsieur Eng Peng OOI, directeur, demeurant au 510, Thomson Road, 07 - 02, SLF Building, SGP - 298135 Singapore, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels au 30 juin 2010.

L'assemblée générale des actionnaires décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels au 30 juin 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2010.

Sabrina Charny

Mandataire

Référence de publication: 2010030416/22.

(100027526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2010.

**CITE CINE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 5.882.

Les comptes annuels au 31.12.2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010030626/9.

(100028092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

**SRE Waterloo Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.435.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twelfth day of February.

Before Maître Carlo Wersandt, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

SRE Waterloo Holding Sàrl, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, here duly represented by Cristiana VALENT, with professional address at 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity of which they act, has requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles") of a "société à responsabilité limitée", which such party declares to incorporate.

**Name - Object - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company (the "Company"), governed by these articles of association (the "Articles") and by current Luxembourg laws (the "Law"), in particular the law of 10

August 1915 on commercial companies, as amended in particular by the law of 18 September 1933 and of 28 December 1992 on "sociétés à responsabilité limitée" (the "Commercial Companies Law").

**Art. 2.** The Company's name is "SRE Waterloo Properties Sàrl".

**Art. 3.** The Company's purpose is to invest its assets so as to reflect the investment objectives and policies of Strategic Real Estate Portfolios Public Limited Company, a company incorporated under the laws of the Republic of Ireland which company is authorized as a qualifying investor variable capital investment company by the Irish Financial Services Regulatory.

The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises, to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licenses, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same, to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company any assistance, loans, advances or guarantees, to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed, generally to do all such other things as may appear to the Company to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any of them. The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers or the sole manager (as the case may be).

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers or the sole manager (as the case may be) should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers or the sole manager (as the case may be) of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the management of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

### Capital - Shares

**Art. 8.** The Company's share capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

The shares shall only be in registered form. The share register shall be maintained at the registered office of the Company.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the sole shareholder or where there is more than one shareholder by unanimous resolution of all the shareholders for the time being of the Company, who may attend personally or through representation at an extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders without a resolution of the sole shareholder or where there is more than one shareholder by unanimous resolution of all the shareholders for the time being of the Company,

who may attend personally or through representation at an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

Furthermore, the provisions of Article 190 of the Commercial Companies Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

**Art. 11.** The Company shall have power to redeem its own shares.

Redemptions of shares of the Company shall be carried out by means of a resolution of the sole shareholder or where there is more than one shareholder by unanimous resolution of all the shareholders for the time being of the Company, who may attend personally or through representation at an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), provided that such redemption has been proposed to each shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by their shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Law or of Articles.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

### Management

**Art. 12.** The Company will be managed by one or more managers. In the case a sole manager shall be appointed, he shall be chosen among a list of candidates, which are directors for the time being of Strategic Real Estate Portfolios plc.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of one or several category A manager(s) and by one or several category B manager(s). The manager(s) need not be shareholders of the Company. The category A managers) shall be appointed by the shareholder(s) on a list of candidates, which are directors for the time being of Strategic Real Estate Portfolios plc.

The manager(s) shall be appointed and designated as category A manager or category B manager, and his/their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the manager(s) can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers, or of the sole manager (as the case may be).

In dealing with third parties, the manager, or, in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by joint signature of one category A manager and one category B manager.

The board of managers or the sole manager (as the case may be), may from time to time sub-delegate its/his powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers, or the sole manager (as the case may be) will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall appoint from among its members a chairman which in case of tie vote, shall not have a casting vote. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers. In case of absence of the chairman, the board of managers shall be chaired by a manager present and appointed for that purpose. It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least two 2 days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a board of managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time, provided that a majority of the managers shall never attend the meeting while being located in the same foreign jurisdiction.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one category A manager and one category B manager.

Decisions of the board of managers are adopted at the unanimity of the managers participating to the meeting or duly represented. In case of default of unanimity, the decisions of the board of managers shall be submitted to the approval of the shareholder(s) at a general meeting.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or one category A manager and one category B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company, he is only responsible for the execution of his mandate.

#### General meetings of shareholders

**Art. 15.** In case of plurality of shareholders, decisions of the shareholders are taken as follows:

The holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five. In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholders number exceeds twenty-five, the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case one general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within six months of the closing of the last financial year. Other general meetings of shareholders may be held in the Grand Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

**Art. 16.** General meetings of shareholders are convened and written shareholders resolutions are proposed by the board of managers, or the sole manager (as the case may be), failing which by shareholders representing more than the half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders or resolutions proposed in writing to the shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than the half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting or at the first consultation, the shareholders are immediately convened or consulted a second time by registered letter and resolutions will be taken at the majority of the vote cast, regardless of the portion of capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

#### **Financial year - Balance sheet**

**Art. 17.** The Company's financial year begins on 1 June and closes on 31 May.

**Art. 18.** Each year, as of 31 May, the board of managers, or the sole manager (as the case may be) will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor (s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time the board of managers or the sole manager (as the case may be) will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 19.** Each shareholder may inspect at the head office the balance sheet and the profit and loss account.

If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), such inspection shall be permitted only during the 15 (fifteen) days preceding the annual general meeting of shareholders.

#### **Supervision of the company**

**Art. 20.** If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) ("commissaire"), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following their appointment dealing with the approval of the annual accounts.

At the end of this period and of each subsequent period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) until the holding of the next annual general meeting dealing with the approval of the annual accounts.

Where the thresholds of Article 35 of the law of 19 December 2002 on the Luxembourg Trade and Companies Register are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors ("réviseurs d'entreprises") appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditors may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/their mandate.

#### **Dividend - Reserves**

**Art. 21.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 22.** Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, or the sole shareholder (as the case may be) upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

#### **Winding-up - Liquidation**

**Art. 23.** The general meeting of shareholders under the conditions required for amendment of the Articles, or the sole shareholder (as the case may be) may resolve the dissolution of the Company.

**Art. 24.** The general meeting of shareholders with the consent of at least half of the shareholders holding three quarters of the share capital shall appoint one or more liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the liquidator(s) and their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the shareholders proportionally to the shares they hold.



### Applicable law

**Art. 25.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory measures*

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 31 May 2011.

#### *Subscription - Payment*

The appearing party hereby declares to subscribe to the 500 (five hundred) shares issued by the Company as follows:

- SRE Waterloo Holding Sàrl, prenamed, subscribes to 500 (five hundred) shares.

All the shares have been fully paid up in cash, proof of which has been duly given to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, are estimated at about EUR 1,000.- (one thousand Euro).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1) Is appointed as category A manager:

- Tom Berrigan, with professional address at 49, Dawson Street, Dublin 2, Ireland.

2) Are appointed as category B managers:

- Luxembourg Corporation Company S.A., a Luxembourg public limited liability company, having its registered office in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, registered with the Luxembourg R.C.S. under number B 37.974;

And

- Hille-Paul Schut, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The managers shall serve for an undetermined duration.

According to article 12, the Company shall be bound the joint signature of one category A manager and one category B manager.

3) The Company shall have its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above mentioned appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary has set hand and seal in Luxembourg City, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the latter signed with us, the notary, the present original deed.

### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le douze février.

Par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

SRE Waterloo Holding Sàrl, une société constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, dûment représentée par Cristiana VALENT, demeurant professionnellement au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, agissant en cette qualité, a requis du notaire instrumentant de dresser les statuts suivants (les "Statuts") d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

### **Dénomination - Objet - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée (la "Société"), régie par les présents Statuts (les "Statuts") et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la "Loi"), notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée notamment par la loi du 18 septembre 1933 et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée (la "Loi sur les Sociétés Commerciales").

**Art. 2.** La dénomination de la société est "SRE Waterloo Properties Sàrl".

**Art. 3.** L'objet de la Société est d'investir ses actifs afin de refléter les objectifs et les politiques d'investissements de Strategic Real Estate Portfolios Public Limited Company, une société constituée sous les lois de la République d'Irlande, laquelle société est agréée en tant qu'investisseur qualifié d'investissements à capital variable par l'Autorité de Supervision Financière Irlandaise.

L'objet de la Société est de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile, et de manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la société jurera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute Société les acquérant; de conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres et d'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société appartenant au même groupe de sociétés, tout concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée. La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré décrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** La Société a son siège social établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales (sous forme d'établissement stable ou non) tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille mesure provisoire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) de la Société.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées ou de l'associé unique (selon le cas).

### Capital - Parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cents Euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euros) chacune.

Les parts sociales ne pourront être inscrites que sous forme nominale. Le registre des parts sociales devra être maintenu au siège social de la Société.

Le montant du capital social peut être augmenté ou réduit au moyen d'une résolution de l'associé unique où, dans le cas où la Société aurait plus d'un associé, par l'assemblée générale des associés par voie de résolutions prises à l'unanimité des associés de la Société, lesquels auront participé personnellement ou auront été représentés lors de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas).

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique et chaque associé a un droit de vote proportionnel aux nombres de parts qu'il détient.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée sans l'agrément de l'associé unique où, dans le cas où la Société aurait plus d'un associé, de l'assemblée générale des associés par décisions prises à l'unanimité des associés de la Société, lesquels auront participé personnellement ou auront été représentés lors de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas).

Pour le reste, il est référé aux dispositions de l'article 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

**Art. 11.** La Société est autorisée à racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat sera décidé par une résolution de l'associé unique où, dans le cas où la Société aurait plus d'un associé, de l'assemblée générale des associés par décisions prises à l'unanimité des associés de la Société, lesquels auront participé personnellement ou auront été représentés lors de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas), à condition qu'un tel rachat ait été proposé à chaque associé de la même classe en proportion du capital social ou de la classe des parts sociales concernées représentés par leurs parts sociales.

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où le supplément du prix d'achat n'excède pas le total des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et de toutes sommes issues des réserves disponibles à cet effet, et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

### Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si un gérant unique est nommé, il sera choisi parmi une liste de candidats, lesquels seront alors actuels administrateurs de Strategic Real Estate Portfolios plc.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérants de catégorie A et d'un ou plusieurs gérants de catégories B. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés de la Société. Les gérants de catégorie A seront nommés par les associés parmi une liste de candidats, lesquels seront alors actuels administrateurs de Strategic Real Estate Portfolios plc.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) et désigné en tant que gérant de catégorie A ou gérant de catégorie B et sa/leur rémunération est fixée par résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'associé unique (selon le cas). La rémunération du/des gérant(s) peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.

Le(s) gérant(s) peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique (selon le cas).

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Vis-à-vis des tiers, le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et de réaliser et approuver tous actes et opérations en relation avec l'objet social dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

La Société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) peut, de temps en temps, subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc qui ne sont pas nécessairement associés ou gérant de la Société.

Le conseil de gérance ou le seul gérant (selon le cas) détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ces agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance désignera parmi ses membres un président qui, en cas d'égalité de voix, n'aura pas de voix prépondérante. Le président pourra présider toutes les assemblées des conseils de gérance. En cas d'absence du président, le conseil de gérance pourra être présidé par un gérant présent et nommé à cette occasion. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation faite par un gérant.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins 2 jours avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès verbal de la réunion du conseil de gérance.

Toutes les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites aux gérants oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télécopie, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Les gérants du conseil de gérance peuvent assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment, à condition qu'à aucun moment une majorité des gérants participant à la réunion ne soit localisée dans le même pays étranger.

Une telle participation à une réunion du conseil de gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si une majorité des gérants est présente ou représentée, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les décisions du conseil de gérance sont adoptées à l'unanimité des voix des gérants présents ou valablement représentés au conseil. En cas de défaut d'unanimité, la décision du conseil de gérance sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale des associés.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou par un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans un tel cas, les résolutions peuvent soit être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire télécopie, câble, télécopie, moyens électroniques ou tout autre moyen de communication approprié.

**Art. 14.** Tout gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

#### **Assemblée générale des associés**

**Art. 15.** En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises comme suit:

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, transmis par écrit ou par télécopie, câble, télécopie, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de communication approprié. Chaque associé émettra son vote par écrit.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans ce cas une assemblée générale annuelle est tenue à Luxembourg dans les six mois de la clôture du dernier exercice social. Toute autre assemblée générale des associés peut se tenir au Grand-duché de Luxembourg à l'heure et au jour fixé dans la convocation à l'assemblée.

**Art. 16.** Les assemblées générales des associés sont convoquées et des résolutions écrites d'associés sont proposées par le conseil de gérance ou par le gérant unique (selon le cas) ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 21 (vingt et un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent mentionner la date et le lieu de l'assemblée générale.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télécopie, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions des assemblées des associés ou les résolutions proposées par écrit aux associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale ou sur première consultation, les associés sont immédiatement convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée, et les résolutions seront adoptées à la majorité des votes exprimés quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'en assemblée générale extraordinaire des associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi. Excepté en cas d'opérations courantes conclues dans des conditions normales, les contrats concluent entre l'associé unique et la Société doivent être inscrits dans un procès verbal ou établis par écrit.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 17.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> juin et se termine le 31 mai.

**Art. 18.** Chaque année, au 31 mai, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes avec une annexe contenant le résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes du (des) gérant(s), du (des) commissaire(s) (s'il en existe) et du (des) associé(s) envers la société.

Dans le même temps, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés avec le bilan.

**Art. 19.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède vingt-cinq, une telle communication ne sera autorisée que pendant les 15 (quinze) jours précédant l'assemblée générale annuelle des associés.

### Surveillance de la société

**Art. 20.** Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), la surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, associé(s) ou non.

Chaque commissaire aux comptes sera nommé pour une période expirant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des associés suivant sa nomination se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

A l'expiration de cette période, et de chaque période subséquente, le(s) commissaire(s) aux comptes pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des associés se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

Lorsque les seuils de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes annuels à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises nommés par l'assemblée générale des associées ou l'associé unique (selon le cas), parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises".

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat(s).

### Dividendes - Réserves

**Art. 21.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel que augmenté ou réduit le cas échéant, mais devront être repris si la réserve légale est inférieure à ce seuil de 10%.

Les associés, à la majorité prévue par la Loi, ou l'associé unique (selon le cas) peuvent décider à tout moment qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera distribué entre les associés au titre de dividendes au pro rata de leur participation dans le capital de la Société ou reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

**Art. 22.** Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société ou l'associé unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas), décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas), desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 23.** L'assemblée générale des associés, selon les conditions requises pour la modification des Statuts, ou l'associé unique (selon le cas), peut décider de la dissolution et la liquidation de la Société.

**Art. 24.** L'assemblée générale des associés avec l'approbation d'au moins la moitié des associés détenant trois quarts du capital social devra désigner un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, et déterminer la méthode de liquidation, les pouvoirs du ou des liquidateurs et leur rémunération.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

### Loi applicable

**Art. 25.** Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

#### *Dispositions transitoires*

Exceptionnellement le premier exercice social commencera ce jour pour finir le 31 mai 2011.

#### *Libération - Apports*

La partie comparante déclare par la présente souscrire aux 500 (cinq cents) parts sociales émises par la Société comme suit:

- SRE Waterloo Holding Sàrl, ci-dessus nommée, souscrit à 500 (cinq cent) parts sociales.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par apport en numéraire, preuve en ayant été donnée au notaire soussigné.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.000,- (mille Euros).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de catégorie A:

- Tom Berrigan, avec adresse professionnelle au 49, Dawson Street, Dublin 2, Irlande.

2) Sont nommés gérants de catégorie B:

- Luxembourg Corporation Company S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 37.974;

Et

- Hille-Paul Schut, avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les gérants sont nommés pour une période indéterminée.

Conformément à l'article 12 des Statuts, la Société est engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

3) Le siège social de la Société est établi à 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Cristiana Valent, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 février 2010. LAC/2010/7398. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme.

Luxembourg, le 24 février 2010.

Référence de publication: 2010030484/555.

(100028041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

---

### **Izarus Investment B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège de direction effectif: L-8010 Strassen, 206-210, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.923.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 10 novembre 2009, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 10 décembre 2009.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2010030570/13.

(100027810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

---

**Goodman Bad Hersfeld Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 140.427.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société, Goodman Property Opportunities (Lux) Sàrl, SICAR, en date du 15 février 2010:*

1. Il est mis fin en date du 15 février 2010 au mandat de gérant à savoir:

a) M. Michael O'Sullivan, né le 09 octobre 1966 à Sydney (Australie);

- Le conseil de Gérance se compose comme suit:

M. Daniel Peeters

M. Paul Huyghe

M. Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Lorna Ros

*Mandataire*

Référence de publication: 2010030981/20.

(100028047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

---

**Hurca Investment Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 61.149.

—  
Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15.12.2009.

HURCA INVESTMENT HOLDING S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010030614/13.

(100027967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

---

**Campus Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 127.737.

—  
*Extrait au procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2009*

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Régis PIVA demeurant 53, rue de la Libération L-3511 Dudelange jusqu'à l'assemblée générale de 2012 en remplacement de Monsieur Pascoal DA SILVA commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Joeri STEEMAN / Karl LOUARN

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010029617/15.

(100026325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Compagnie Financière Roger Zannier, Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 68.554.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société  
COMPAGNIE FINANCIERE ROGER ZANNIER S.A., qui s'est tenue extraordinairement en date du 18 décembre 2009 au siège  
social*

- L'Assemblée prend acte du changement d'adresse de Monsieur Arnaud Zannier, Administrateur de catégorie B, qui est actuellement domicilié Keigatstraat 8, B-9910 Ursel.

Extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010029620/15.

(100026492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Allfin Industry & Logistics Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 140.072.

—  
La nouvelle adresse professionnelle de Monsieur Baudouin MATHIEU, gérant B de la société Allfin Industry & Logistics Holding Sàrl est depuis le 27 novembre 2009 la suivante:

35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 17 février 2010.

Signature

*Représentant Permanent, Délégué à la gestion journalière*

Référence de publication: 2010029610/14.

(100026457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**Light Industrial Holding, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 111.497.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 février 2010.

Référence de publication: 2010030556/10.

(100027708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2010.

---

**Mariko S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4996 Schouweiler, 21, rue de la Résistance.  
R.C.S. Luxembourg B 101.091.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée général ordinaire annuelle réunie de manière extraordinaire  
en date du 30 décembre 2009*

L'an deux mille neuf, le trente décembre, à dix heures, les actionnaires de la société MARIKO S.A. se sont réunis en assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire, au siège social et ont pris les résolutions suivantes:

Il est constaté que la société DYNAMIK S.A. n'est plus administrateur de la société avec effet rétroactif au 12.02.2009.

Les actionnaires décident de nommer nouvel administrateur:

- Monsieur Antonio Manuel DA SILVA CARVALHO, demeurant à L-3429 Dudelange, 93, route de Burange.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Schouweiler, le 30 décembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2010029612/17.

(100026362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---